Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Stages professionnels : l'Etat vient en aide aux jeunes chômeurs à la recherche de leur premier emploi

Préoccupé par le nombre croissant de jeunes chômeurs à la recherche de leur première place de travail, le Conseil d'Etat a autorisé le Service de l'emploi (SDE) à prélever sur le fonds cantonal de lutte contre le chômage les montants nécessaires à l'organisation de stages professionnels au sein de l'Etat de Vaud et ce jusqu'à concurrence de 180'000 francs.

Ils sont actuellement 600 (220 en juin 2002 et 430 à fin juillet 2003) inscrits au chômage au sortir de leur formation professionnelle. Face à cette situation, le SDE a sollicité les entreprises privées dès la fin de l'été, afin de les encourager à organiser des stages professionnels. Dans ces conditions, il a estimé que l'Etat devait également prendre une part de responsabilité.

Sur le plan pratique, le jeune stagiaire continue à percevoir ses indemnités de chômage. Une somme nette correspondant au quart de ces indemnités est facturée à l'employeur à titre de participation aux frais (en moyenne 750 francs). Le SDE prélèvera ainsi sur le fonds cantonal une somme jusqu'à concurrence de 180'000 francs, correspondant au financement sur deux ans environ d'une quarantaine de stages dans l'administration cantonale.

Le stage professionnel est une mesure du marché du travail permettant à des personnes d'acquérir une expérience professionnelle dans leur domaine de qualification. D'une durée de six mois, ces mesures sont organisées par l'intermédiaire des Offices régionaux de placement (ORP), sans qu'aucun contrat de travail ne soit établi.

Le Service du personnel de l'Etat de Vaud (SPEV) favorisera le développement de cette

mesure par son rôle central en lien avec les responsables des ressources humaines. Le SDE assumera quant à lui la gestion administrative.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 novembre 2003

Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01, roger.piccand@sde.vd.ch